

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2018

---

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 764)

Retiré

## AMENDEMENT

N° CD18

présenté par

M. Sermier, Mme Bassire, Mme Beauvais, M. Bony, M. Brun, M. Descoeur, M. Gaultier,  
M. Lorion, M. Emmanuel Maquet, M. Menuel, M. Saddier, M. Vatin et M. Vialay

-----

### ARTICLE 6

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Aujourd'hui, l'ARAFER dispose d'un avis conforme, à savoir d'un droit de veto sur la fixation et le niveau des péages que SNCF Réseaux fait payer aux opérateurs qui veulent faire circuler leurs trains sur le réseau. Cet avis conforme est une mission centrale pour garantir l'égalité d'accès à tous les opérateurs qui rentreront dans le marché et l'affaiblir serait un très mauvais signal envoyé aux futurs entrants.